

REPUBLIQUE FRANCAISEDEPARTEMENT DE LA
GUADELOUPE**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE LAMENTIN****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	26

Séance du 10 Décembre 2019

L'an deux mille dix neuf et le mardi dix décembre à dix-huit heures vingt neuf le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Maire.

Présents :

M. Jocelyn SAPOTILLE maire ; M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Clara RIGAH ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZE ; M Lucien BEAUZOR ; adjoints au maire.

Mme Francelise YEPONDE ; M. Christian CITADELLE ; Mme Gladys BURAT ; M. Arthur MARICEL ; Mme Marie-Line JACQUET ; M. Rodrigue MOULIN ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Lucette SAHAI ; M. Pierre ALBINA ; Mme Marianne BOURRIQUIS ; M. José CANEVY ; Mme Nadège PERMAL ; Mme Anick ARNASSALOM ; M. Saturnin FRANCILLONE ; M. Richard PROMENEUR ; M. Nicole VEREPLA Conseillers Municipaux.

Représentés :

M Yvon COMBES par Mme Gladys BURAT
Mme Christiane TREIL ALBON par Mme Marianne BOURRIQUIS
Mme Raphaëlle DAGONIA par M. José CANEVY

Date de la convocation**29 Novembre 2019****Date d'affichage de la délibération**

VOTE :

Adoptée par l'unanimité**Absents :**

Mme Manuela PETRO-METONY ; Mme Nadia MECHARLES ; M. José TORIBIO ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Francelise LAPIN – BEGARIN ; Mme Caroline PARIZE ; M. Florent TREIL

DELIBERATION N°2019/11/80**BALLADE ENCHANTERESSE « LES ENFANTS CHANTENT NOËL »**

Fêter Noël fait partie de la tradition Guadeloupéenne. C'est un moment particulier de solidarité, de fraternité et de partage.

A ce titre, le service Personnes âgées et personnes en situation de handicap propose de mettre en place une manifestation culturelle à travers une ballade enchanteresse où les enfants des classes de maternelle chanteront des chants de Noël pour les seniors, dans le cadre de la matinale des scolaires du marché de Noël « Nwèl Manten Bèl ».

Cette manifestation aura lieu le vendredi 06 décembre 2019 de 08h00 à 11h30 à la salle des fêtes de Lamentin.

Les objectifs sont de :

- Favoriser les rencontres intergénérationnelles
- Valoriser les savoirs populaires
- Permettre aux enfants de s'exprimer à travers des chants de Noël
-

Le cout de l'action est estimé à : 3 630,00 €

Poste de dépenses		
Nature	Quantité	Prix
collation	450	1 962,75 €
confiseries	450	1 667,25 €
	TOTAL	3 630,00 €

Le maire propose au conseil municipal d'approuver cette action ainsi que son budget.

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1- D'approuver l'action Ballade enchanteresse « Les enfants chantent Noël » ainsi que son budget de Trois mille six cent trente euros (3 630,00 €) ainsi qu'il suit :

Poste de dépenses		
Nature	Quantité	Prix
collation	450	1 962,75 €
confiseries	450	1 667,25 €
	TOTAL	3 630,00 €

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée par l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,



Jocelyn SAPOTILLE